



Réunion du 20 Janvier 2020

COURRIER

Loire département : demande bourses équipes jeunes 2020

DDCS : médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

M Baptiste FRENOY : candidature spontanée, et CV

CDOS : participation Comités - « et si on jouait tous ensemble »

CDOS : jeu « mise à l'honneur des associations »

Haut Pilat Interfoot : identifiant et mot de passe non actifs pour le dirigeant du club visiteur en catégorie U18 en coupe de la Loire

M Yassine El Hamzi : explication par mail en ce qui concerne le vol de la tablette lors du match du 11 janvier en catégorie U18 D4

LAuRAFoot : validité du mot de passe

U.S. Briennon : vœux pour l'année 2020

U.S. Villars : vœux pour l'année 2020

Cabinet du Maire de la ville de St Etienne : invitation le mercredi 22 janvier à 18h30 au siège du District de la Loire, à la remise d'un chèque de subvention afin de soutenir le fonctionnement de la structure de sport adapté.

Absence excusée de la part de Mr le Maire. Il sera représenté par Mme Brigitte MASSON adjointe au Maire, accompagnée de Mr Jacques PHROMMALA conseiller municipal délégué.

INFORMATION AUX CLUBS

Mr Baptiste FRENOY, cherche un club pour la rentrée sportive (Aout 2020) au sein du district et également pouvoir venir en aide lors de manifestations organisées par le district

Les clubs intéressés peuvent le contacter à l'adresse suivante : baptistefrenoy@orange.fr

Le CDOS organise l'évènement, « et si on jouait tous ensemble » à destination des élèves d'écoles primaires. L'évènement aura lieu du lundi 15 juin au vendredi 26 juin à Montbrison.

Si vous souhaitez participer à cette quinzaine, remplir le doodle suivant (<https://doodle.com/poll/3ts39nh36evz4wup>)

Pour une question d'organisation, une réunion d'information/logistique sera organisée à la Maison Départementale des Sports de St Etienne. Indiquez vos préférences sur le doodle suivant : <https://doodle.com/poll/xwuyk94wzdkmhfea>.

Le CDOS a besoin des votes pour remporter l'un des prix mis en jeu ! Un seul lien pour voter : <https://apps.ca-loirehauteloire.fr/jeu-associations/2019/?action=show&id=129> avant le 30 janvier.

Le DDCS rappelle que les clubs ont la possibilité d'honorer les récipiendaires titulaires de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif depuis au moins 4 ans en les proposant à l'échelon argent.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 28 février. Vous pouvez contacter M Gaëtan PANARISI à l'adresse suivante :

gaetan.panaris@loire.gouv.fr ou par téléphone au 04 77 49 43 04

Le département a décidé de poursuivre en 2020, l'aide aux équipes jeunes évoluant en championnat de France et en championnat régional. Cette dernière permet de couvrir une partie des frais engendrés pour les déplacements et pour la formation des jeunes.

Les clubs soutenus au titre des centres de formation ne peuvent prétendre à cette aide.

Cette bourse s'élève à 750 € pour une équipe évoluant en championnat régional et à 2500 € pour une équipe évoluant en championnat de France.

Les clubs devront se connecter sur la plateforme E.Partenaires à partir du 20 janvier : www.loire.fr → E.Services → Subventions → E.Partenaires

Les demandes doivent être déposées avant le 15 mars sur la plateforme.

COMMUNIQUE DE LA LAURAFoot

Le mot de passe du compte Footclubs et du compte FMI est le même.

Mot de passe invalide, plus d'accès à Footclubs et à la FMI.

La LAuRAFoot invite les gestionnaires de la FMI à contrôler la validité de leur mot de passe durant l'intersaison pour éviter des dysfonctionnements de dernière minute.

En début de saison mettez à jour votre mot de passe puis le réinitialiser à l'inter saison : trêve hivernale.

Deux possibilités s'offrent à vous pour modifier le mot de passe :

Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs, en se connectant à Footclubs : <https://footclubs.fff.fr>

Pour les utilisateurs FMI exclusivement (invité rubrique assistance de la FMI) : <https://fmi.fff.fr/assistance>

COUPE GAMBARDILLA CREDIT AGRICOLE



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON **2019 / 2020**

SECRETAIRE-GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.85

Le District de la Loire félicite les clubs d'Andrézieux-Bouthéon et de l'ASSE, de s'être qualifiés pour les seizièmes de Finale de cette épreuve nationale.

Le tirage des 16èmes de Finale a eu lieu le jeudi 16 janvier au siège de la Fédération Française de Football à Paris.

Les deux clubs ligériens joueront à domicile le dimanche 2 février à 14h30

ANDREZIEUX B.F.C. - OLYMPIQUE LYONNAIS stade Envol Stadium d'Andrézieux-Bouthéon

A.S. SAINT ETIENNE - A.C. AJACCIO stade Aimé Jacquet à l'Etrat.

Le district de la Loire souhaite bonne chance aux deux équipes.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le 26 juin 2020.